

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
30 NOVEMBRE 2012**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 30 novembre 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Pierre Cantin **cons. au poste no: 4**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

606-11-2012

1. Administration

2. Ressources financières

2.1 Autorisation de dépenses

2.1.1 Bon de commande 12-823

2.1.2 Bon de commande 12-826

2.1.3 Vallacquois décembre 2012

3. Ressources humaines

3.1 Responsable de la bibliothèque

4. Ressources matérielles et immobilières

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

8. Service à la collectivité

8.1 Projet de récompense réussite scolaire

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

Aucun sujet sous cette rubrique.

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
30 NOVEMBRE 2012**

2. Ressources financières

2.1 Autorisation de dépenses

2.1.1 Bon de commande 12-823

607-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de ratifier le bon de commande numéro 12-823 de l'entreprise Reliance Protectron pour le déplacement d'un détecteur de fumé et d'un détecteur de mouvement au Pavillon Bélair pour un montant de 359.69 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE

2.1.2 Bon de commande 12-826

608-11-2012

CONSIDÉRANT la résolution numéro 582-11-2012 relative à l'installation d'un cube Morency à deux tuyaux au barrage du lac Paquette;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le bon de commande numéro 12-826 pour l'achat de matériel au montant de 700 \$.

ADOPTÉE

2.1.3 Vallacquois décembre 2012

609-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de permettre l'envoi du Vallacquois édition de décembre 2012 pour un montant estimé à 3 634.39\$.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

3.1 Responsable de la bibliothèque

610-11-2012

CONSIDÉRANT la résolution 510-10-2012 concernant une nouvelle description de tâches pour le poste d'intervenant loisirs-culture incluant les tâches relatives à la responsabilité de la bibliothèque;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'abolir le poste de responsable de la bibliothèque, présentement occupé par madame Ginette Guérard à partir du 31 décembre 2012.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

Aucun sujet sous cette rubrique.

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
30 NOVEMBRE 2012**

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

Aucun sujet sous cette rubrique.

8. Service à la collectivité

8.1 Projet de récompense réussite scolaire

611-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de soumettre au comité de la politique familles et aînés notre préoccupation relativement à la réussite scolaire des jeunes afin d'évaluer les actions à prendre par la municipalité dans le cadre de cette même politique.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

612-11-2012

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 13 h 10.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**